Conditions de garantie

Garantie volontaire du fabricant

CLOUVOU GmbH
Mittelweg 43, 25479 Ellerau, Allemagne
Tél. : +49 4106 9789940 | E-mail : support@clouvou.de
Tribunal d'enregistrement : Kiel | Numéro d'immatriculation : HRB 26804 KI
Gérants : Joe Robert Sherbourne, Jack Louis Sherbourne
N° de TVA intracommunautaire : DE367896271

Les présentes conditions de garantie régissent la garantie du fabricant accordée volontairement par CLOUVOU GmbH.

1. Garant

Le garant est CLOUVOU GmbH, Mittelweg 43, 25479 Ellerau, Allemagne. Contact pour les cas de garantie : support@clouvou.de ou par téléphone au +49 4106 9789940.

2. Champ d'application territorial

La garantie s'applique aux produits achetés et utilisés au sein de l'Union européenne.

3. Étendue et conditions de la garantie

Notre garantie volontaire s'applique aux groupes de produits et groupes de clients suivants pour la durée indiquée ci-après :

Groupe de clients	Groupe de produits	Durée de garantie
Clients particuliers et clients professionnels	Chaises de bureau ergonomiques, tabourets, chaises gaming	5 ans à compter de la date d'achat
Clients particuliers et clients professionnels	Bureaux réglables en hauteur	7 ans à compter de la date d'achat

La garantie s'applique aux produits de la marque CLOUVOU achetés neufs. La garantie s'applique en complément de la garantie légale de conformité, qui peut être invoquée gratuitement et n'est pas limitée par la présente garantie.

3.1 Nous garantissons que, dans des conditions d'utilisation normales et conformes, le produit conserve ses fonctions et ses performances pendant toute la durée de la garantie. Sont notamment couverts les défauts de matériau et de fabrication qui apparaissent lors d'une utilisation conforme du produit. La garantie s'applique en complément de la garantie légale de conformité, dont l'exercice est gratuit.

3.2 En cas de recours à la garantie, nous fournissons, à notre choix, l'une des prestations suivantes : livraison de pièces de rechange pour le produit, remplacement du produit par un produit équivalent ou remboursement du prix d'achat. La prestation de garantie est gratuite pour vous.

3.3 Pour bénéficier des prestations de garantie susmentionnées, il est nécessaire de présenter la preuve d'achat (facture), une description écrite du défaut (par exemple par e-mail) ainsi que, si nécessaire et à notre demande, des photos ou d'autres preuves du défaut décrit.

3.4 La présente garantie ne peut pas être invoquée pour les dommages causés au produit par une utilisation inappropriée, en cas d'usure normale du produit, pour les dommages dus à des influences extérieures (par exemple humidité, chaleur, chocs), ni pour les défauts résultant de réparations ou de modifications non autorisées. Les consommables sont également exclus de la garantie.

Remarque : les durées de garantie indiquées dans le tableau s'appliquent à tous les produits du groupe de produits concerné à compter de la date d'achat. Elles s'appliquent dans chaque cas au produit complet, y compris tous ses composants. Les articles achetés séparément constituent des produits distincts.